

Compte rendu de l'assemblée générale du 24 09 2016

L'assemblée générale s'est déroulée au cours du congrès de la société francophone d'échographie le 24 septembre à 13h à PARIS (HOTEL ibis porte de CLICHY)

Le quorum n'étant pas atteint une assemblée générale extraordinaire a été ouverte.

Étaient présents :

Édouard Ghanassia

Henri Rossini

Nabil Mazouzi

Dominique Chagnon

Sylvie Gezu

Philippe Kolf par procuration

Anne Pepin (par procuration)

Alain Mac Callum.

Le rapport du secrétaire général absent à été lu et approuvé par l'assemblée (Ci-joint le rapport).

Le rapport du trésorier également absent à été lu. Il constate une diminution du nombre des adhérents due au départ à la retraite de nombreux confrères .

Un effort devra être réalisé pour augmenter le nombre des adhérents car rien a été entrepris depuis plusieurs années.

Les dépenses sont plus importantes que les recettes cette année mais les comptes restent florissants et n'imposent pas pas cette année encore une augmentation des cotisations.

Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

Le président ,Docteur Alain Mac Callum , rapporte son activité de l'année ou service des différentes réunions au sujet de la nouvelle convention 2016.

En effet cette année a été une année peu constructive pour le SNUDE en dehors de ces négociations conventionnelles qui n'ont rien apporté aux échographistes ni aux autres spécialités du reste.

Après lecture de communiqué établi par le CNGOF et le collège français d'échographie foetale (CFEF) à fin de contrecarrer une demande d'annulation du décret qui encadrent le recueil des données du dépistage de la trisomie 21 par l'agence de la biomédecine déposée auprès du conseil d'État ,nous décidons d'associer le SNUDE à cette démarche . Lettre est adressée à Roger Bessie .

Le président Alain MAC CALLUM rapporte le travail de la commission nationale d'échographie obstétricale et foetale adressé par le docteur KOLF . Il sera adressé à tous les membres .

Le site du SNUDE a été indisponible pendant plusieurs jours. Il est actuellement actif . Le docteur MAZOUZI NABIL se propose de s'occuper du site .

Le secrétaire général Le dr Olivier NICOLLET démissionne de son poste mais demeure membre du bureau . Le Dr Nabil MAZOUZI se présente à sa place et est élu à l'unanimité .

Le Dr MAC CALLUM est réélu au poste de Président.

La séance est levée à 13h 45 afin de permettre aux membres présents de se restaurer avant la reprises des conférences à 14 H

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Depuis la précédente assemblée, le fait marquant a été les négociations de la nouvelle convention. Dans ce contexte où la pure et simple disparition au recours spécialisé en ville est l'option prise par le ministère, la sécurité sociale et appuyée par les syndicats de l'hospitalisation publique, il était difficile de mettre en avant des revendications catégorielles, il en fut ainsi pour notre syndicat.

Le président ,moi même ainsi que des membres du SNUDE ont participé à la manifestation de Paris contre la convention.

La CSMF n'a pas signé cette convention, ce refus engendre des difficultés financières pour le syndicat CSMF qui se ressentira sur les cotisations qui nous seront demandées pour rester au sein du comité directeur.

Il est important de laisser la place à de jeunes praticiens qui sauront adapter leurs revendications à un mode d'exercice qui sera en groupe pour un accès rapide des patients, en télémédecine numérique pour désenclaver l'accès.

L'utilisation des métadonnées numériques par les acteurs de santé vont orienter les soins et leur coûts.

A nous de proposer un mode de pratique qui prennent en compte ces données, car tel est l'avenir.